

Lycée de l'ENNA







- BIENVENUE
- QUESTIONS MATÉRIELLES
 - ALLOCATIONS PFMP
 - Bourses
 - EQUIPEMENTS PROFESSIONNELS:
 - LES EPI
 - LES ORDINATEURS
- TESTS DE POSITIONNEMENT
- COMMUNICATION
- PARTICIPATION À LA VIE DE L'ÉTABLISSEMENT
- ORGANISATION DES RENCONTRES AVEC LES PROFESSEURS PRINCIPAUX



- QUESTIONS MATÉRIELLES
 - ALLOCATIONS PFMP

Pour motiver et valoriser l'investissement des élèves, toutes les périodes de formation en milieu professionnel des lycéens professionnels feront l'objet d'une allocation attribuée par l'État :

- 50 euros par semaine pour les lycéens professionnels inscrits en 1^{re} année de CAP et en seconde du baccalauréat professionnel;
- 75 euros par semaine pour les lycéens professionnels inscrits en 2^e année de CAP et en première du baccalauréat professionnel;
- 100 euros par semaine pour les lycéens professionnels inscrits en terminale du baccalauréat professionnel.



- QUESTIONS MATÉRIELLES
 - Passeport educfi : but rendre les lycéens autonomes financierement



- QUESTIONS MATÉRIELLES
 - ALLOCATIONS PFMP

Quel que soit le type de compte choisi par l'élève parmi les comptes suivants (compte courant, compte postal, livret A, compte bancaire offrant les services de base tel que le compte Nickel, compte courant d'une banque en ligne...), il faut s'assurer d'obtenir un relevé d'identité bancaire (RIB) faisant figurer un IBAN et BIC/SWIFT, afin de percevoir des virements dont le compte est domicilié dans la zone SEPA.



- QUESTIONS MATÉRIELLES
 - MERCI DE NOUS CONTACTER DÈS QUE VOUS RENCONTREZ UNE DIFFICULTÉ.



- QUESTIONS MATÉRIELLES
 - Bourses

Informations sur site

https://lyceedelenna.fr/comment-faire-une-demande-de-bourse-de-lycee/



- QUESTIONS MATÉRIELLES
 - Bourses:
 - MME BOREL PEUT ÊTRE CONTACTÉE POUR TOUTE DEMANDE, Y COMPRIS APRÈS LA CLÔTURE DE LA CAMPAGNE



- QUESTIONS MATÉRIELLES
 - EQUIPEMENTS PROFESSIONNELS:
 - LES EPI



- QUESTIONS MATÉRIELLES
 - EQUIPEMENTS PROFESSIONNELS:
 - LES ORDINATEURS



- QUESTIONS MATÉRIELLES
 - EQUIPEMENTS PROFESSIONNELS:
 - LES ORDINATEURS

DISTRIBUTION POUR TOUS LES ENTRANTS LE 1ER OCTOBRE



- QUESTIONS MATÉRIELLES
 - EQUIPEMENTS PROFESSIONNELS:
 - LES ORDINATEURS

La Suite Office

Tous les ordinateurs PC Y13 v2024 disposent des 4 applications suivantes présentes dans la suite Office : Word, Excel, Powerpoint et OneNote.











TESTS DE POSITIONNEMENT

Modalités

Chaque élève de seconde générale, technologique ou professionnelle passe un test numérique de positionnement qui lui permet d'identifier ses acquis et ses besoins en français et en mathématiques, domaines essentiels dans la vie personnelle, professionnelle et dont la maitrise est nécessaire pour une poursuite dans l'enseignement supérieur ou une insertion dans l'emploi.

Après le test, seront disponibles :

- un bilan individuel de l'élève (positionnement selon trois degrés de maitrise et réponses aux tests spécifiques);
- une identification par classe et par établissement des élèves dont la maitrise des domaines évalués est « à besoins » ou « fragile ».

Les équipes pédagogiques pourront, dans le cadre de l'accompagnement personnalisé, déterminer la mise en place d'une réponse collective ou individualisée.



Nature et champ du test de positionnement

Cet outil n'est pas exhaustif et est bien entendu complémentaire des analyses des enseignants. Les résultats visent à accompagner à la fois une personnalisation au plus près des besoins de chaque élève et une approche globale de la classe.

Les exercices proposés aux élèves se réfèrent aux attendus de fin de cycle 4.

Les outils de ce test ont été conçus par des équipes mises en place par la DEPP, constituées de professeurs du second degré avec le concours de l'IGÉSR. Ces outils d'évaluations sont expérimentés sur échantillon et standardisés. Un retour est effectué par les enseignants expérimentateurs.

Ce test est conforme au RGPD. Les remontées nationales sont pseudonymisées. Les publications ultérieures ne concerneront que des données agrégées.



- COMMUNICATION
- CODES ENT POUR PRONOTE
 - ELÈVES
 - PARENTS
- SMS et site

https://lyceedelenna.fr/

Réseaux sociaux



DES PARENTS MOBILISES





- DES PARENTS MOBILISES





DES PARENTS MOBILISES





- DES PARENTS MOBILISES





DES PARENTS MOBILISES

MERCI A MME SANGARE ET A MME LLORENTE



- PARTICIPATION À LA VIE DE L'ÉTABLISSEMENT:
 - LES DÉCLARATIONS DE CANDIDATURE ÉLECTIONS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION:
 - CIRCULATION D'UNE LISTE
 - DÉPÔT LE LUNDI 29 SEPTEMBRE
 - ECHANGES VIA UN GROUPE WHATSAPP
 - LES ÉLECTIONS SERONT ORGANISÉES DE MANIÈRE DEMATERIALISEE DANS LA SEMAINE DU 5 AU 10 OCTOBRE
 - PARTICIPATION AUX CONSEILS DE CLASSE ET AUX INSTANCES



Réunion parents professeurs

CLASSE	PROFESSEUR PRINCIPAL	SALLES
2A	M BOUVIER	A125
2B	M BENDAOUIA	T101
2C	M ZITOUNI	A118
2D	M HAMMAD	T116
2 REMI	MME LARGITTE	T115
2 MCD	MME KESSOUAR	A127
1 CAP ELEC	M BLASE	A122
1 CAP MET	MME BELBOUL	A130
1 CIEL 1	M PERONO	A123
1 CIEL 2	M IDIR	T122
1 CIEL 3	MME MOSZKOWSKI	A126
1 MELEC 1	M SARAMBOUNOU	A124
1 MELEC 2	M AHMED GHAYEB	T117
1 METAL	M EVRARD	A219
T CAP ELEC	M AKROUN	T110
T CAP MET	M ALTAN	T007
T MELEC 1	M BENCHICK/M CHASSAIN	A128
T MELEC 2	M ERREBBAHI/M BENTALAB	T108
T METAL	M BOULMANE/M CIRACI	A222
T CIEL 1	M PENET/M GALINO	T106
T CIEL 2	M COLOMBO/M SECK	T124



MERCI





- Introduction
- LA NOUVELLE ANNÉE DE TERMINALE
 - LE PARCOURS DE PRÉPARATION À L'INSERTION PROFESSIONNELLE
 - LE PARCOURS DE PRÉPARATION À LA POURSUITE D'ÉTUDES SUPÉRIEURES
- LA PROCÉDURE « PARCOURSUP »
 - UNE INSCRIPTION OBLIGATOIRE
 - LES CHOIX POSSIBLES
 - LE CALENDRIER
 - LES POINTS DE VIGILANCE
- QUESTIONS DIVERSES



- Introduction : une fin d'année particulière dans le Cadre d'une transformation de la voie Professionnelle.
- Tous les lycéens devront s'inscrire sur « Parcoursup » quel que soit le parcours choisi. Avoir choisi le parcours insertion n'empêche pas de faire des vœux « Parcoursup »
- LES FICHES DIALOGUE: LE PRINCIPE D'UNE ACCEPTATION DES VŒUX DES FAMILLES.



- LES LIMITES : UN LYCÉEN N'AYANT PAS EFFECTUÉ SUFFISAMMENT DE PEMP NE POURRA PAS PRÉTENDRE AU PARCOURS D'INSERTION.
- LA POSSIBILITÉ DE PARTICIPER AU PARCOURS DE PRÉPARATION À L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR NE SIGNIFIE PAS QUE LE LYCÉEN OBTIENDRA UNE PLACE EN BTS.
- LA SCOLARITÉ RESTE OBLIGATOIRE JUSQU'À LA FIN DE L'ANNÉE SCOLAIRE.



En amont

- ✓ Le choix entre les parcours de préparation à l'insertion et à la poursuite d'études dans l'enseignement supérieur s'inscrit dans le cadre d'un accompagnement continu, depuis la classe de seconde, à la construction des projets de l'élève.
- ✓ Les deux parcours sont présentés aux élèves en début de terminale
- ✓ Une fiche de dialogue est utilisée par l'établissement permettant aux familles d'exprimer un premier souhait de parcours, au conseil de classe de faire des recommandations et aboutissant à un choix de l'élève (et de sa famille s'il est mineur) et son inscription dans l'un ou l'autre parcours.



- Les deux parcours commencent au lendemain des épreuves d'écrit:



- Le parcours de préparation à la poursuite d'études.
- Les élèves sont accueillis dans le lycée
- Selon leur emploi du temps aménagé
- En groupes à effectifs réduits
- Pour travailler les attendus du BTS



- Le parcours de préparation à l'insertion professionnelle
- N'est pas certificatif
- Un contrôle de l'assiduité est prévu
- Parce que cette PFMP est rémunérée
- Le stage doit correspondre au référentiel de la formation
- Les lycéens ne peuvent pas (pour des raisons réglementaires) effectuer cette PFMP dans la même structure que celle dans laquelle ils ont fait leur stage de terminale.
- Cette PFMP qui intervient après la remontée des données permettant de valider l'examen ne permet pas de rattraper des semaines (20 obligatoires) manquantes sur l'ensemble du cycle.



- « Parcoursup »



L'inscription encadrée à Parcoursup

Les documents indispensables pour l'inscription

- L'INE
- Adresse courriel valide qui soit celle indiquée au moment de l'inscription au lycée
- Les élèves boursiers doivent préciser le nombre de parts (à trouver sur la notification de bourse distribuée en début d'année
- Ceux qui ne sont pas boursiers ont de bonnes chances de le devenir.
- Une bourse à l'échelon 0 ne permet pas d'obtenir un revenu mais ouvre des droits (exonération de droits d'inscription notamment)



Les critères de choix

- BTS
- Certificat de spécialisation
- Autres
- Ne pas manquer d'ambition
- Etre réaliste
- Aller au bout de la procédure



- BTS/certificat de spécialisation

Le taux de réussite des bacheliers professionnels en BTS est significativement inférieur à celui des bacheliers généraux et technologiques. Selon les données les plus récentes, 40,2% des bacheliers professionnels obtiennent leur BTS en deux ans, contre 61,7% pour les bacheliers technologiques et 76,4% pour les bacheliers généraux 3.

Cependant, on observe une amélioration de ce taux de réussite au fil du temps. Pour la cohorte entrée en 2018, 47,9% des bacheliers professionnels ont obtenu leur BTS en deux ans, soit une hausse de 7,7 points par rapport à la cohorte précédente 7. Cette augmentation est la plus forte parmi tous les types de bacheliers.



Conseils de méthode:

- BTS/certificat de spécialisation
- Utilisation d'un ordinateur. Eviter le téléphone portable
- Les notes et avis sont remontées par l'établissement
 - Avis du professeur principal
 - Avis du chef d'établissement
- Anticiper les échéances
- Ne pas oublier de déposer les documents nécessaires
- Répondre dans les délais
- Solliciter l'équipe éducative en cas de difficulté



Les critères de choix/sélection

- BTS/certificat de spécialisation

Qui se charge d'examiner les candidatures?

- → Ce n'est pas un algorithme de Parcoursup qui examine vos candidatures, ce sont des enseignants des formations du supérieur pour lesquelles vous avez confirmé des vœux. Ils constituent des commissions d'examen des vœux qui analysent les candidatures en avril-mai.
- → Chaque formation transmet son classement à Parcoursup une fois l'analyse des dossiers terminée.
- → Parcoursup fera connaître les décisions des formations le lundi 2 juin 2025. Votre droit à l'information est garanti: si vous n'êtes pas retenu par une formation, vous en êtes informé dans votre dossier Parcoursup et pouvez demander des explications à la formation.



Les critères de choix/sélection

- BTS/certificat de spécialisation

Quels outils sont proposés pour vous aider dans vos choix de formation?

- → La carte des formations de parcoursup.gouv.fr
- → Des informations claires et transparentes rassemblées dans la fiche formation.
- → L'option de rappel de la date des journées portes ouvertes, accessible sur la fiche formation.
- → Des tutos vidéos, des quiz et live Instagram proposés à chaque étape de la procédure.
- → La possibilité d'identifier vos "favoris" pour préparer progressivement votre choix de vœux et même de comparer facilement des formations entre elles.



Les critères de choix/sélection

- BTS/certificat de spécialisation

Quels outils sont proposés pour vous aider dans vos choix de formation?

- → La carte des formations de parcoursup.gouv.fr
- → Des informations claires et transparentes rassemblées dans la fiche formation.
- → L'option de rappel de la date des journées portes ouvertes, accessible sur la fiche formation.
- → Des tutos vidéos, des quiz et live Instagram proposés à chaque étape de la procédure.
- → La possibilité d'identifier vos "favoris" pour préparer progressivement votre choix de vœux et même de comparer facilement des formations entre elles.



Les critères de choix/sélection

- BTS/certificat de spécialisation

Préparer sa vie étudiante

Bourse, logement, santé : à quelles aides avez-vous droit?



→ Bourse

Faites une demande de bourse et/ou de logement en créant votre dossier social étudiant (DSE) via le portail messervices etudiant gouv.fr

Vous pouvez calculer dès à présent vos droits à la bourse via lescrous.fr/nos-services/simulateur-de-bourse



→ Aide à la mobilité

Parcoursup propose une aide à la mobilité de 500 € pour les lycéens boursiers qui acceptent une proposition d'admission en dehors de leur académie de résidence.



→ Logement en résidence universitaire

Pour vous aider dans votre recherche, consultez le site <u>trouverunlogement.lescrous.fr</u>
Pour toute question, je consulte la faq sur <u>etudiant.gouv.fr</u>



→ Santé

Vous êtes automatiquement affilié au régime général de la sécurité sociale.

Vous pouvez évaluer votre droit à la Complémentaire santé solidaire et à d'autres prestations sociales depuis le site mesdroitssociaux.gouv.fr

